

## De Montréal aux Échelles du Levant

Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810)

**Bernard Andrès**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/3933>

DOI : [10.4000/cdlm.3933](https://doi.org/10.4000/cdlm.3933)

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 10 décembre 2007

Pagination : 133-143

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Bernard Andrès, « De Montréal aux Échelles du Levant », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 75 | 2007, mis en ligne le 21 juillet 2008, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/3933> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.3933>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# De Montréal aux Échelles du Levant

Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810)<sup>1</sup>

Bernard Andrès

---

- Né à Montréal en 1757 et mort à Paris en 1810, Jacques Grasset de Saint-Sauveur est un polygraphe peu connu, aussi bien des Canadiens que des Français. Seuls les collectionneurs et amateurs de gravures apprécient encore aujourd'hui ses nombreuses illustrations d'encyclopédies et de tableaux cosmographiques de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il s'agit d'un de ces personnages plus ou moins obscurs que Pierre-Yves Beaurepaire présente comme « les véritables intermédiaires culturels qui arpentent en tout sens l'Europe des Lumières<sup>2</sup> ». L'intérêt de mon personnage tient autant à son propre caractère qu'à ce qu'il révèle de la société du temps : mœurs culturelles et politiques, idéologie, rapports sociaux, vie artistique et littéraire. Sur ce dernier plan, Grasset offre l'exemple d'un *minores* impliqué dans les réseaux les plus actifs du royaume, puis de la République des Lettres. Non seulement est-il passé allègrement d'un régime à l'autre (de Louis XVI à la Révolution et à l'Empire), mais aussi s'est-il habilement fondu dans la bohème intellectuelle du temps, modulant son identité selon les circonstances, au point d'oublier, peut-être, ses origines canadiennes<sup>3</sup>.
- Jacques Grasset a beaucoup voyagé mais, surtout, beaucoup publié sur ses voyages à travers l'Europe, sur les voyages en général, sur les peuples, les costumes et les coutumes de son temps. Sa production pléthorique paraît entre la fin de l'Ancien Régime, la Révolution et l'Empire. Je m'y intéresse personnellement pour plusieurs raisons que j'aimerais évoquer et dont certaines concernent de près la Méditerranée (et le CMMC). Je ne pourrai qu'évoquer sommairement le projet que je mène actuellement sur ce personnage, en insistant ici sur deux aspects de son œuvre et de son parcours : le rapport à l'Orient et la question générale de l'altérité selon Jacques Grasset de Saint-Sauveur, alias « le chevalier Grasset », alias « le citoyen Grasset ».

Les Grasset et l'Orient
- Après « le ciel glacé de l'Amérique septentrionale », c'est sur les rives et dans les îles de « la grande bleue » que ce Canadien de naissance a grandi, auprès de son père et de son frère cadet<sup>4</sup>. Ces derniers furent diplomates dans les îles Vénitiennes, entre les années 1770 et 1780. Après Trieste, les Grasset eurent des postes à Zante et à Corfou (le cadet,

lui, passera ensuite dans les îles Baléares). Quant au frère aîné, Jacques, qui m'occupe ici, il suivit un temps la tradition familiale. Après des études chez les jésuites de Sainte-Barbe, à Paris, Jacques s'initie au métier et travaille « pendant dix ans comme vice-consul à la commission, aux ordres de son père<sup>5</sup> ». On le retrouve même « vice-consul en Hongrie, puis au Caire<sup>6</sup> ». Quand il se tournera vers l'édition, il se présentera longtemps comme « ancien Vice-Consul de France en Hongrie et dans le Levant ». Il s'agit des fameuses « Échelles du Levant », comme on disait alors, ces escales sur la route de l'Orient, des îles Vénitiennes aux ports de Turquie et d'Asie Mineure. On sait l'intérêt politique et littéraire de ces îles et de ces pays levantins à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Intérêt politique, d'abord, avec la campagne d'Italie (1796-1797) et le traité de Campoformio par lequel Bonaparte obtient « les îles ci-devant vénitiennes du Levant », dont Corfou et Zante ; campagne bientôt suivie par celle d'Égypte (1798-1801). Intérêt littéraire et culturel, également, avec l'essor de l'orientalisme auquel concourt à sa façon Jacques Grasset de Saint-Sauveur, auteur notamment de :

- *La Belle Captive, ou Histoire véritable du naufrage & de la captivité de Mlle Adeline, comtesse de St-Fargel, âgée de 16 ans, dans une des parties du royaume d'Alger, en 1782*, Paris, 1786 ;

- *Les amours du fameux comte de Bonneval, pacha à deux (trois) queues, connu sous le nom d'Osman, rédigé d'après quelques mémoires particuliers*, Paris, Deroy, 1796, in-18<sup>o</sup> ;

- *Le Sérail, ou Histoire des intrigues secrettes et amoureuses des femmes du Grand Seigneur. Édition ornée de huit gravures, par J. Grasset Saint-Sauveur*. À Paris, chez Deroy, an IV de la République, 1796 ;

- *Les Amours d'Alexandre et de Sultane Amasille*, 1797.

- 4 Que dire de ces œuvres pour le moins « légères » aux couleurs de l'Orient ? Ne sont-elles pas que prétexte à considérations philosophico-politiques, comme c'est souvent le cas dans ce type de littérature ? Celles qu'il nous a été donné de consulter ne se présentent pas comme des textes pornographiques destinés au seul assouvissement des pulsions sexuelles du lecteur. Dans *La Belle captive*, dans *Le Sérail*, ou dans *Hortense ou la jolie courtisane* (œuvre sur laquelle je reviendrai plus loin), rien à voir avec « ces livres qu'on ne lit que d'une main » dont Jean-Marie Goulemot a bien établi le pacte et les effets de lecture<sup>8</sup>. Point de passages ouvertement scabreux dans les écrits de Grasset.
- 5 Commençons par *La Belle captive, ou Histoire véritable du naufrage & de la captivité de Mlle Adeline, comtesse de St-Fargel, âgée de 16 ans, dans une des parties du royaume d'Alger, en 1782*. Ce livre pourrait avoir été écrit en collaboration avec Sylvain Maréchal, personnage important de la libre pensée, sur lequel je reviendrai. D'inspiration libertine, ce récit de 1786 offre aussi une réflexion sur les injustices sociales, mais surtout de sévères jugements contre la « barbarie » des « empires d'Afrique » et un plaidoyer pour que l'Europe y mette fin par les armes. Ces considérations belliqueuses annoncent déjà la politique expansionniste de la France révolutionnaire. Elles rappellent également une lettre de Grasset au comte de Vergennes, un an plus tôt, où le jeune homme exprimait le désir d'« aller dans des pays inconnus chercher à ma patrie de nouvelles possessions<sup>9</sup> ». Destinée à obtenir de Vergennes une aide monétaire, la lettre de 1785 contenait en germe la trajectoire d'un aventurier du livre, mais aussi de l'estampe, au double sens de la gravure et des pratiques douteuses en matière éditoriale, ou avec ses créanciers. À cette époque, Grasset n'entendait pas se livrer à la compilation, comme il le fit souvent plus tard dans sa vie. À 27 ans, l'homme projetait de travailler « sur le terrain » et de ne rapporter que des témoignages de première main : il préconisait la marche et fustigeait les déplacements trop véloces en carrosse !

- 6 Onze ans plus tard, dans *Le Sérail*, texte à saveur orientale, il prétend n'avoir « pas seulement consulté les voyageurs. Voyageur moi-même par goût et par état, dans ces contrées dont j'esquisse ici les mœurs, j'ai dû m'instruire à leur source des usages que je décris<sup>10</sup>. » Est-ce dire qu'il se serait introduit dans ledit sérail ? Toujours est-il que, sacrifiant dans ce récit au goût du jour et à un certain voyeurisme, il enrobe (si j'ose dire) la nudité féminine sous le voile d'une réflexion philosophique ou anthropologique. Nue par nature, égale par la peau aux femmes d'une autre condition, la femme du sérail s'offre à l'observation du lecteur et des lectrices (voir son « Épître dédicatoire aux femmes françaises », à qui il destine l'ouvrage). Ainsi commente-t-il la quatrième estampe ornant le volume :

« Voici la salle des bains du sérail, et le tableau voluptueux des baigneuses. Elles sont nues. (Des voyageurs modernes assurent qu'elles sont toujours à demi-voilées.) J'ai adopté ce sujet de préférence, parce qu'il tend à prouver que les lois de l'égalité sont quelquefois de mode, même en Turquie. Ici on ne distingue pas la maîtresse de son esclave. L'une et l'autre ont pris des sentimens conformes à l'état de nature où elles se trouvent. Comme il n'y a rien qui ressemble plus à une femme nue, qu'une autre femme nue, comme toutes les distinctions de sultane et de suivante ne sont point écrites sur la peau, le bain pourroit servir d'une forte leçon pour les bons esprits, que la cour n'a pas encore tout-à-fait gâtés<sup>11</sup>. »

- 7 Ailleurs, dans les passages plus suggestifs, le texte confine à la licence, mais en recourant à l'imagination du lecteur (et de la lectrice). On appréciera la finesse du verbe « imaginer » dans l'exemple suivant où « les odalisques déploient leurs charmes, et prennent les attitudes les plus voluptueuses pour charmer le prince quand il vient s'y promener. Il les voit imaginer autour de lui mille postures des plus libres pour piquer ses sens et aiguillonner ses désirs<sup>12</sup>. »
- 8 L'imagination ! Nous voilà bien loin des crudités étalées dans les ouvrages de Baculard d'Arnaud, de Gabriel Senac de Meilhan ou d'Andrea de Nerciat<sup>13</sup>. Certes, le libertinage de mœurs se dissocie mal de celui de l'esprit<sup>14</sup>. Pourtant, celui que pratique Grasset en est un « fin de siècle », davantage tourné vers une morale : celle de la famille recomposée dans *Hortense*<sup>15</sup>, celle des *Vingt-cinq préceptes de la raison*<sup>16</sup>. Il s'agit là d'écrits de philosophie morale et républicaine que Grasset publie en 1794 et 1796. S'y trouvent exprimées les nouvelles valeurs de la Révolution : adoration du Créateur et des merveilles de la Nature, amour de la Patrie, méfiance du clergé, respect des parents (« s'ils sont Républicains »), mort aux tyrans et aux vils despotes, etc.<sup>17</sup> Comme le note Péter Nagy, le libertinage a évolué tout au long de ce siècle vers une forme de conformisme, de convention socialement reconnue. Mais, prévient-il, on ne saurait sous-estimer

« la portée sociologique de ce mouvement littéraire, son rôle dans la propagation de nouvelles normes de la pensée et du goût. Les ouvrages qu'il a suscités n'atteignent pas toujours [...] les cimes de l'époque, mais n'en contribuent pas moins puissamment à diffuser les idées philosophiques, les découvertes scientifiques, à provoquer des curiosités et des exigences novatrices<sup>18</sup>. »

- 9 Voyons à présent le type de « nouveautés » que présentent les écrits de notre Grasset. Elles tiennent autant à sa façon de concevoir l'altérité (le clivage entre « civilisation et barbarie ») qu'à son sens aigu du « marquetting » de ses œuvres.

#### Lectures de l'altérité

- 10 Si dans d'autres textes, comme *La belle captive* (1786), ou l'*Encyclopédie des voyages* (1792-1796), Grasset adopte un point de vue eurocentriste<sup>19</sup>, il présente dans ses *Tableaux* un rapport plus ouvert à l'Autre qui, devenu familier, cesse d'être le

« Barbare ». On peut lire dans le « Discours préliminaire » de l'ouvrage *Tableaux des principaux peuples de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, et les découvertes des capitaines Cook, La Pérouse...* (1798) :

« Les différentes nations, alors mieux connues, ne nous paraîtront plus des barbares dont le premier aspect avait quelque chose de repoussant ou de trop singulier pour nos mœurs. »

- 11 Ne nous leurrions pas, toutefois : Grasset peut bien plaider pour l'amitié entre les peuples, il n'abandonne pas pour autant l'idéologie mercantile de son temps. Il lance, certes, un vibrant éloge du voyageur comme « Médiateur entre les nations<sup>20</sup> », mais c'est au service du négoce international que s'effectue cette médiation. Recherche de nouveaux marchés, dirait-on de nos jours. Les négociants désireux d'ouvrir au loin des comptoirs disposent pour leurs « spéculations », dit Grasset, du savoir rapporté par les voyageurs. Les hommes d'affaires, précise l'auteur, « doivent connaître les marchandises, les étoffes qui conviennent à chaque contrée en particulier ». Étoffes, costumes, coutumes : même combat, si j'ose dire<sup>21</sup>. Malgré l'ouverture de Grasset, sa démarche n'a rien de celle du vertueux « exote » dont parlera Segalen en fustigeant une certaine forme de colonialisme et ce qui deviendra le tourisme de masse.
- 12 Ce dernier phénomène n'étant pas encore connu, Grasset doit donc se rabattre, pour diffuser son œuvre, sur les voyageurs de commerce. Il ne néglige pas pour autant trois autres clientèles possibles : les collectionneurs, la jeunesse et... les comédiens. Aux premiers, il vante les mérites du beau livre qui fait l'« ornement des cabinets et des plus beaux salons » (il s'avère qu'aujourd'hui encore, les collectionneurs attachent un grand prix aux livres devenus rares de ce Canadien de naissance). Mais l'entrepreneur Saint-Sauveur ne vise pas que la clientèle fortunée. Du reste, ose-t-il ajouter à propos des *Voyages* de Cook, Wilson et la Pérouse, les riches « lisent peu, dans la crainte d'abîmer les gravures ». Avant lui, bien trop chères, les éditions de ces voyages n'atteignaient pas le quart des lecteurs intéressés : Grasset, lui, se fait fort de rassembler en un seul tableau « tous les peuples sauvages qui ont été visités par ces habiles marins ». Grâce à lui, donc, un plus large lectorat accèdera au savoir, à commencer par les étudiants. Aux « jeunes personnes des deux sexes », les *Tableaux* de Grasset offrent, selon lui, l'avantage de fixer les idées et de progresser rapidement en géographie humaine (« une science qu'on rougirait d'ignorer aujourd'hui »). L'image, moyen mnémotechnique et source d'agrément, se fixera aisément dans les jeunes esprits<sup>22</sup>. Enfin, quel profit ne tireront pas de cette collection les régisseurs de théâtre ? « On gémit, et avec raison, lance le spécialiste de l'habillement, de voir les costumes, partie si essentielle à l'art dramatique [*sic*], négligés au point où ils le sont aujourd'hui ». On le voit, le citoyen Saint-Sauveur « ratisse large ». Mais qu'a-t-il à offrir à ce public friand de nouvelles découvertes ? J'ai montré ailleurs que Grasset n'innove pas vraiment dans ses ouvrages. Bon compilateur et habile entrepreneur, l'homme ne manque pas d'audace ; il a surtout le mérite de capter l'air du temps et de vulgariser les connaissances de son époque. C'est particulièrement sensible dans la façon dont il traite des peuples africains.

La peau des Noirs

- 13 Dans le « Discours préliminaire Sur l'Afrique » (voir la figure IV), Grasset ne manque pas de fustiger l'esclavage pratiqué aussi bien par les Blancs que, dit-il, par les « basannés (qui) trafiquent des blancs<sup>23</sup> ». S'il opère certaines distinctions entre les peuples de ce continent, il lui arrive aussi de généraliser, comme pour l'Amérique. Horreur des supplices infligés sur l'ensemble du continent, où l'on ne punit « le crime

qu'avec un crime » et ne répare « un mal que par d'autres maux<sup>24</sup> ». Au chapitre de l'intelligence, Grasset place les Africains « un degré [plus bas que leurs] voisins des trois Arabies ». Outre un certain nombre d'idées reçues du même acabit, notre auteur s'aventure enfin sur le terrain de la couleur des peaux. Sur ce plan, son propos ne manque pas d'intérêt. À la fois ouvert aux idées nouvelles en matière de hiérarchie des races et froidement clinique dans son argumentation, Grasset étonne le lecteur d'aujourd'hui, mais il détonne aussi avec son époque. Ce qu'il écrit dans les années 1790 s'inscrit parfaitement dans l'histoire des idées et de la politique d'alors. C'est, bien sûr, l'époque des grands débats sur l'abolition de l'esclavage<sup>25</sup>, mais c'est aussi la façon dont seront appliqués ces principes dans les colonies (on en connaît les avatars dans les Antilles et l'action controversée de Victor Hugues en Guyane<sup>26</sup>).

- 14 Aux plans philosophique et scientifique, Grasset prolonge la réflexion initiée par le XVIII<sup>e</sup> siècle sur la place de l'homme dans l'univers et sur le classement des êtres selon des critères anatomiques, physiologiques ou esthétiques. Les grandes taxinomies de Linné et de Buffon, les progrès de l'histoire naturelle, de l'anatomie et de la physiologie conduisent les naturalistes à s'interroger sur l'espèce humaine, à la faveur des nombreux voyages effectués « scientifiquement » autour du monde<sup>27</sup>. Si l'Indien septentrional cède bientôt la place à celui de l'Océanie dans la figure du « bon sauvage<sup>28</sup> », le Noir africain ne manque pas, lui non plus, de troubler les esprits éclairés de la fin du siècle. Il faut lui donner une place dans la nomenclature des êtres humains et, pour les plus émancipés des philosophes, puis des révolutionnaires, remettre en question les idées reçues<sup>29</sup>. Certes, Grasset ne reconnaît pas au Noir le niveau intellectuel auquel seraient parvenus les Occidentaux : « Les habitants de l'Afrique ne sont pas physiciens, encore moins philosophes<sup>30</sup>. » Toutefois, l'auteur de l'*Encyclopédie des voyages* conclut fermement que, « à la couleur près, les africains sont des hommes comme les asiatiques, les américains, et les européens. On aurait dû, ce me semble, ne pas attendre si longtemps pour rendre hommage à cette grande vérité<sup>31</sup>. » Si, dans sa perception d'autres populations du nord de l'Afrique, comme les « Barbaresques » (voir figure V), Grasset fait preuve de moins d'ouverture<sup>32</sup>, il tient donc sur les Noirs un discours « progressiste » (dirions-nous aujourd'hui). Seul nous gêne cependant la forme et l'argumentaire qui le sous-tend.
- 15 Sacrifiant au penchant de l'époque pour l'expérimentation anatomique, il n'hésite pas à proposer froidement telle ou telle intervention sur le corps du Noir. Tantôt, c'est la peau qu'on soumet au scalpel, tantôt, c'est la bile! Devenu *sujet* de la Science, le Noir fait l'objet des plus invraisemblables opérations. Sous prétexte d'étudier « les causes de la noirceur de la peau des nègres », les physiciens, dit Grasset sur un ton anodin, « se livrent à diverses expériences très-curieuses<sup>33</sup> ». Et de rapporter par le menu cette parenthèse clinique « digne » de figurer dans un cabinet de curiosités... ou dans une anthologie de carabins :

« Après une longue macération de la peau d'un nègre dans l'eau, si on en détache l'épiderme (*sur-peau*), en l'examinant bien, on le trouve noir et transparent; donc la couleur noire de l'africain réside dans le propre tissu de son épiderme, mais ce tissu est un composé de petits vaisseaux, lesquels charrient un suc analogue à la bile ; et de fait, la bile des nègres est aussi noire que l'encre concentrée [...]. Qu'on fasse chauffer la bile d'un nègre dans un vase, couvert d'un parchemin troué, les parois ne tardent pas à être teintes en noir. Mais on a objecté [...] que le corps d'un nègre noyé devient blanc. La petite vérole est blanche chez les africains. Les africains vomissent souvent une bile jaune. »

16 On a beau penser que ces observations concluent à l'égalité des Noirs par rapport aux Blancs et à leur foncière humanité (« à la couleur près »), comment ne pas s'aviser que toutes ces expériences reposent sur un redoutable non-dit : la science blanche dissèque et disserte alors sur un Noir mort ? L'apparente insensibilité du locuteur dans cet extrait, tout comme sa troublante naïveté, s'expliquent par des différences historiques de perception d'autrui, mais aussi par des seuils épistémologiques en matière de connaissance. La découverte de la mélanine et de sa fonction, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, éclairera ce que Grasset ne comprenait pas encore en 1796 quand il rapportait les observations de son temps sur la teinte plus sombre des épidermes africains et celle plus claire de l'espèce humaine égarée sur l'hémisphère nord. De telles considérations ne nous empêchent pas d'apprécier la curiosité intellectuelle de notre auteur et de la mesurer à l'aune de son temps. C'est en contexte que doit se lire l'entreprise éditoriale de Grasset, qu'il s'agisse de ses travaux encyclopédiques, comme de ses ouvrages de fiction.

Hortense, ou la Jolie Courtisane

17 Faute de pouvoir ici « couvrir » l'ensemble des récits attribués à Jacques Grasset de Saint-Sauveur, je conclurai cet article par quelques observations sur l'un de ceux dont on puisse le plus sûrement lui reconnaître une paternité. Je le choisis, en outre, parce qu'il permet de faire le lien avec les questions de la négritude et de l'identitaire chez notre auteur. Il s'agit du roman d'aventures *Hortense, ou la Jolie Courtisane, sa vie privée dans Paris, ses aventures tragiques avec le nègre Zéphire dans les déserts de l'Amérique* (voir figure VI). Ce livre de 1796 est présenté par Léon-François Hoffmann comme l'un des plus intéressants récits de l'époque, sous l'angle de la représentation du Noir en littérature. Dans son essai *Le Nègre romantique*<sup>34</sup>, Hoffmann s'intéresse précisément au moment « où le Noir devient “problématique”, où il éveille non plus seulement une curiosité amusée mais la mauvaise conscience d'un peuple à la fois civilisé et esclavagiste, c'est-à-dire vivant dans la contradiction<sup>35</sup> ». Au terme du XVIII<sup>e</sup> siècle, friande d'exotisme et de lointaines conquêtes, l'Europe consomme ce type de littérature sans remettre en cause sa suprématie. *Hortense, ou la Jolie Courtisane* porte précisément sur les implications concrètes des croisements de races. Les premières pages évoquent l'initiation à la vie galante d'une jeune fille, avec tous les poncifs du roman léger de l'époque : fugue avec un pauvre séducteur, passage chez la marchande de modes, rapt par des rabatteurs, liaison avec Louis XV, amours incestueuses avec un mousquetaire, prison d'où l'on s'échappe grâce à des moines criminels, fuite en Hollande, vie dissolue, crimes et orgies font l'ordinaire de la belle Hortense. Nous intéresse davantage l'épisode suivant où, exilée en Guyane hollandaise, la chère enfant est kidnappée par deux Noirs marrons qui se battent pour elles au fin fond de la jungle. L'un d'entre eux l'emporte... et remporte la belle.

18 Hortense, dans la biographie fictive éponyme de notre Grasset, n'entre jamais dans le menu anatomique de ses amours. La courtisane « cède » au noir Zéphire et, aussitôt, elle expose avec tout le pathos convenu les raisons de son abandon :

« Si la loi la plus impérieuse fut toujours celle de la nécessité, pourquoi donc rougirois-je de l'aveu que je viens de faire ? Et pourquoi chercherois-je aujourd'hui à faire naître en mon sein des remords que je n'éprouvai pas en lui cédant ?<sup>36</sup> »

19 Tombé amoureux de la captive, Zéphire, le survivant, ne fait point subir les derniers outrages à celle qui l'a soigné et guéri. Il tombe sous son charme. Menaçant de s'ôter la vie si Hortense ne l'honore pas de ses faveurs, Zéphire gagne enfin son cœur. Que faire,

devant « la fougue et l'impétuosité de ses désirs<sup>37</sup> » ? Et la belle Hortense de ratiociner dans le goût du temps : « Je raisonnois, je comparois et je me disois : si cet esclave étoit aussi loin de la nature que notre orgueil ne le suppose, s'il n'avoit pas comme nous le cœur fait pour aimer et ce degré de sentiment qui nous enchaîne [...], que ferois-je au milieu de ces déserts qui me séparent à présent du reste de l'univers<sup>38</sup> ». Moralité : malgré sa couleur, Zéphire est un être aimable, un délicat amant et Hortense lui donnera un fils. Avènement du métis dans le récit libertin :

« Je mis au monde un enfant, qui, comme on peut s'en douter, participoit autant de l'un que de l'autre, et dont la couleur encore indéterminée par le partage des nuances qui pouvoient appartenir à chacun de nous, faisoit naître à tous deux une égale disposition à l'aimer<sup>39</sup>. »

- 20 Commence alors un processus d'acculturation mutuelle, les deux époux échangeant leurs langues, leurs valeurs et comparant leurs principes religieux (c'est toutefois Zéphire qui se laisse baptiser). Hoffmann résume bien le propos de Saint-Sauveur : « la femme la plus dépravée peut refaire sa vertu au sein de la nature et [...] retrouve en même temps une religion lavée, elle aussi, des impuretés d'une société corrompue<sup>40</sup> ». Épisode édenique où Hortense quitte ses vêtements, allant, flambant nue, jusqu'au bout d'une logique dont Bernardin de Saint-Pierre avait tragiquement privé sa Virginie. On sait en effet que, dans *Paul et Virginie* (1788), Bernardin de Saint-Pierre faisait se noyer l'héroïne par excès de pudeur, la jeune fille refusant de se déshabiller pour se jeter à l'eau, lors du naufrage du Saint-Géran ! Dans sa présentation de ce récit idyllique, Jean-Michel Racault montre bien le caractère aporétique de la pudeur chez Bernardin de Saint-Pierre : est-ce un fait de culture ou de nature ? Si, comme le prétend Bernardin, « notre bonheur consiste à vivre suivant la nature et la vertu<sup>41</sup> », comment expliquer qu'élevée selon les principes de la nature, Virginie se donne en quelque sorte la mort, par cette « fatale pudeur » ? Ou encore, si cette pudeur est un fait naturel, commente Racault, « c'est alors la nature même qui s'oppose à la conservation de la vie<sup>42</sup> ». De telles contradictions semblent bien résolues chez Grasset de Saint-Sauveur qui présente une héroïne totalement libérée des complexes de la civilisation occidentale. Bien qu'anciennement corrompue par la culture et les vices européens, Hortense trouve une nouvelle virginité dans le Nouveau Monde. C'est le Noir Zéphire qui la lui transmet avec ses valeurs africaines (en l'enfantant d'un métis, Alexis).

Pour conclure

- 21 On le voit, bien que situé parmi les *minores* de l'édition<sup>43</sup>, Jacques Grasset de Saint-Sauveur aura marqué son temps à force de le suivre. Nourri dans les idées du siècle et porté par l'événement, il a su s'adapter à tous les bouleversements : perte de la Nouvelle-France, exil dans la métropole, errance dans des postes diplomatiques secondaires, aventures éditoriales sur fond de changements de régimes et adaptation somme toute réussie à la Révolution et à l'Empire. Tirant toujours le meilleur parti de ses traverses, l'aventurier Grasset de Saint-Sauveur touche à tout avec un égal bonheur. L'étude de son œuvre et des réseaux familiaux, professionnels et associatifs dans lesquels il a évolué reste à faire. Que de facettes contrastées chez ce polygraphe bien de son temps. Dès avant 1789, l'homme a frayé avec les Lumières et la libre pensée (cf. sa collaboration avec Sylvain Maréchal, figure notoire de l'athéisme et de l'anticléricalisme<sup>44</sup>). Grasset pourrait aussi être franc-maçon, tout comme Maréchal. Pierre-Yves Beaurepaire a bien montré l'importance de la franc-maçonnerie dans ces réseaux<sup>45</sup>. L'aspect philosophique de son œuvre mérite donc aussi toute notre attention, notamment sa contribution à la circulation des utopies entre les deux Mondes et sa

veine libertine. Autant d'éclairages qu'il convient d'appliquer sur ce « mouton noir » des Grasset de Saint-Sauveur (un de ses frères, André, figure parmi les martyrs religieux de la Révolution). L'ancien Canadien Jacques Grasset attend toujours la biographie intellectuelle qui rendra justice à son parcours d'homme-orchestre : diplomate, voyageur, dessinateur, aquafortiste, écrivain, compilateur, éditeur, comédien et libre penseur. Il me reste donc à explorer bien des volets de la trajectoire du « citoyen Grasset » (n'oublions pas que ce noble fils de diplomate a tourné casaque après la Révolution, alors même que son martyr de jeune frère, religieux, a été fauché par la Terreur). Outre le fin mot sur sa fameuse (ou prétendue) carrière diplomatique en Hongrie et en Méditerranée, je souhaite tirer au clair sa collaboration avec Sylvain Maréchal, athée notoire, franc-maçon et virulent révolutionnaire de l'époque<sup>46</sup>. L'association de Grasset avec Maréchal est attestée dans certaines entreprises éditoriales comme les *Costumes civils actuels de tous les peuples connus [...]*, Paris, Pavard, 1788, ou les *Tableaux de la Fable [...]*, Paris, Pavard, 1785-1787. Quant au profil marqué de l'aventurier des Lettres chez Grasset, je compte aussi étudier son séjour à Trieste, dans les années 1772-1781, séjour durant lequel la famille Grasset aurait fréquenté nul autre que Casanova, selon René Dollot<sup>47</sup>. Autant de pistes prometteuses que j'espère parcourir prochainement à l'occasion de ma collaboration avec le CMMC de Nice.

## NOTES

1. Ce texte a donné lieu à une présentation au Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC) le 11 mai 2007. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet soutenu par le conseil de recherche des sciences humaines du Canada et reprend certains aspects d'une étude parue dans les *Cahiers des Dix* (n°57, 2003).
2. Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *Le Mythe de l'Europe française. Diplomatie, culture et sociabilités au temps des Lumières*, Paris, Autrement, collection « Mémoires », 2007, p. 8.
3. Rappelons ici que Jacques Grasset de Saint-Sauveur est né à Montréal le 15 avril 1757, fils de André Grasset de Saint-Sauveur (1724-1794) et de Marie-Joseph Quesnel Fonblanche (la première épouse d'André lui avait donné deux filles). De ce deuxième lit, André eut cinq fils dont Jacques (1757-1810) qui fait l'objet de cette étude, André (1758-1792), prêtre martyr de la Révolution française et André (1761-1830), diplomate et écrivain.
4. On doit à André Grasset de Saint-Sauveur, frère cadet de Jacques, les deux ouvrages suivants : *Voyage historique, littéraire et pittoresque dans les îles Vénitiennes*, Paris, 1799 et *Voyage dans les îles Baléares*, Paris, 1806.
5. Simone LOSSIGNOL, « Jacques Grasset de Saint-Sauveur : sa vie, son œuvre iconographique sur le costume régional français », monographie tapuscrite, sans lieu ni date (vers 1975), in-4, 280 + 95 p. (Bibliothèque nationale de France, cote : BnF Est. Oa-703-4), p. 9.
6. *Ibid.*
7. Précisons que les queues dont il est ici question concernent moins l'anatomie intime du pacha que les queues de cheval qu'un pacha turc peut faire porter devant lui, comme

marques de sa dignité. Toutefois, bien entendu, la titrologie de ce type d'ouvrage joue toujours sur une forme de double entendement...

8. Jean-Marie GOULEMOT, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1991.

9. Lettre de Jacques Grasset de Saint-Sauveur au ministre Charles Gravier, comte de Vergennes, 25 mars 1785, archives du ministère des Affaires étrangères de France, folios 206-209 (personnel, volumes reliés n°36). Toutes les citations respectent l'orthographe originale.

10. Jacques GRASSET DE SAINT-SAUVEUR, *Le Sérail, ou Histoire des intrigues secrètes et amoureuses des femmes du Grand Seigneur*, Paris, Deroy, 1796, extrait du texte introductif « A mes lecteurs ».

11. Jacques GRASSET DE SAINT-SAUVEUR, *Le Sérail...*, « Explication de la 4<sup>e</sup> estampe » (transcription de Julie Alix).

12. *Ibid.* p. 41-42

13. Voir respectivement *L'Art de Foutre ou Paris foutrant* (1741), *La Foutromanie* (1775) et *Mon noviciat ou les Joies de Lolote* (1792).

14. Voir Marc André BERNIER, *Libertinage et figures du Savoir*, Québec et Paris, Presses de l'université Laval et L'Harmattan, 2001.

15. Au terme du récit, Hortense retrouve avec Zéphire, Angélique et Alexis une félicité toute bourgeoise, agrémentée d'une confortable aisance financière : « à l'aide de notre or nous parvinmes aisément à nous concilier l'estime et l'amitié de tous ceux qui nous environnaient » (*Hortense*, II, p. 106).

16. Jacques GRASSET DE SAINT-SAUVEUR, *Les Vingt-cinq préceptes de la raison*, Bordeaux, 28 frimaire an II-1793, in-fol. plano.

17. « Les vingt-cinq préceptes de la raison rédigés par le citoyen J. Grasset-Saint-Sauveur [...] et mis en vers par le citoyen C. Rémond [...] suivis d'une prière républicaine. Par J. Grasset St Sauveur sont publiés en 1794, sur ordre des Représentants du Peuple, en séance à Bordeaux [qui] arrêtent l'impression de ces préceptes, au nombre de dix mille exemplaires pour être distribués dans les campagnes [...]. À Bordeaux, le 28 Frimaire, L'an 2 de la République française, une et indivisible. » Il conviendrait aussi de considérer dans cette production à saveur moralisatrice *Les Trois manuels, ouvrage moral écrit dans le genre d'Épictète* (1796), ou *l'Esprit des Ana, ou de tout un peu, recueil contenant l'élite des bons mots* (1801).

18. Péter NAGY, *Libertinage et révolution*, Paris, Gallimard, 1975, p 150.

19. On lit dans le « Discours préliminaire » sur l'Europe de l'*Encyclopédie des voyages*, Paris, Deroy, 1796, p. 3 : « L'Europe est la mère de tous les arts, de toutes les sciences ; c'est la patrie des grands hommes. Elle a conquis l'Amérique, et la tient sous son joug avec autant de facilité que l'Empire romain tenait la Corse et la Sardaigne. » Et d'ajouter : « il faut convenir que les Européens surpassent les autres nations par leur bravoure autant que par leurs connoissances et leur philosophie. L'Europe est le seul pays du monde où l'on trouve des physiciens et des astronomes [!] ». Faut-il seulement rappeler que, dans les années 1790 où sont proférées ces assertions, les États-Unis ont déjà acquis leur indépendance ?

20. « Médiateur entre les nations, c'est le voyageur qui leur fournit des motifs réciproques pour s'estimer, s'aimer et se rapprocher » (« Discours préliminaire », *ibid.*)

21. Dans l'*Encyclopédie des voyages* (1792-1796), l'auteur est encore plus explicite. On peut lire dans le « Programme et plan de l'ouvrage », p. 3 : « Le spéculateur trouvera de son côté dans le costume de tous les peuples, & dans la connaissance de leurs habitudes,

- les bases de ses opérations : il saura sur quels objets peut porter leur luxe, comment il peut se les attacher, quels tributs ils peuvent payer à son industrie, & ses spéculations ne reposeront plus sur des récits trop souvent falsifiés, par des intérêts particuliers. »
22. En bon publicitaire, Grasset n'hésite pas à ajouter l'anecdote suivante : « Un enfant âgé de neuf ans a appris par cœur l'histoire de chacun des peuples qui composent le tableau de l'Asie. Il a mis quarante jours à cette étude, et a tellement raisonné chaque figure, au moyen d'un livre d'explication, qu'il répond à toutes les questions qu'on peut lui faire relativement aux peuples de cette partie du monde. »
23. *Encyclopédie des voyages : Afrique*, « Discours préliminaire sur l'Afrique », p. 1.
24. *Ibid.*, p. 2.
25. Voir la Société des amis des Noirs (1788-1799) et le décret de la Convention du 4 février 1794.
26. Cet épisode est retracé dans Alejo CARPENTIER, *Le Siècle des Lumières*, Paris, Gallimard, 1977.
27. J'ai évoqué ailleurs l'esprit nouveau dans lequel se pratique alors le voyage : Bernard ANDRÈS, « Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810), aventurier du livre et de l'estampe. Première partie : la lettre de 1785 au comte de Vergennes », *Cahiers des Dix*, Québec, n° 56, 2002, p. 203 et suiv.
28. Voir Benoît MELANÇON, « Les limites du dialogue : Lahontan, les jésuites, Bougainville », dans Jean-Marie GOULEMOT, *Dialogisme culturel au XVIII<sup>e</sup> siècle*, n°4 des *Cahiers d'histoire culturelle*, Tours, université de Tours, 1997, p. 15-30.
29. Il convient cependant de ne pas surestimer l'ouverture d'esprit des philosophes à ce sujet, comme l'a bien montré Jean-Marie Goulemot en déconstruisant « [l']image d'un XVIII<sup>e</sup> siècle antiesclavagiste, respectueux de l'altérité culturelle, sensible au primitivisme » : voir sa préface à l'ouvrage *Dialogisme culturel...*, p. 4 et suiv.
30. *Encyclopédie des voyages : Afrique*, p. 6.
31. *Ibid.*, p. 5-6.
32. Voir notamment le roman *La Belle captive* (1786).
33. *Encyclopédie des voyages : Afrique*, p. 5 (*ibid.* pour les citations suivantes).
34. Léon-François HOFFMANN, *Le Nègre romantique*, Paris, Payot, 1973 (je remercie David Karel de m'avoir signalé cet ouvrage).
35. *Ibid.*, p. 10.
36. *Hortense...*, I, p. 103.
37. *Ibid.*, p. 102.
38. Léon-François HOFFMANN, *Le Nègre...*, p. 104.
39. *Ibid.*, p. 107.
40. *Ibid.*, p. 144.
41. Avant-propos à l'édition originale de 1788 de Paul et Virginie : Henri BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, édition de Jean-Michel Racault, Paris, Librairie générale française, 1999, p. 94.
42. Jean-Michel RACAULT, introduction à Henri BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et...*, p. 33.
43. Peu de mentions significatives de son travail d'éditeur dans les histoires de l'imprimerie, contrairement à ses illustres homonymes contemporains de Suisse romande, Gabriel et François Grasset (dont je n'ai pas pu établir de filiation avec Jacques).
44. Maurice DOMMANGET, *Sylvain Maréchal : l'égalitaire « l'homme sans Dieu », sa vie, son oeuvre (1750-1803)*, Paris, Spartacus, 1974, p. 479-480.

45. Voir notamment de Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *L'Autre et le Frère. L'Étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, col. « Les dix-huitièmes siècles », 23, 1998 et *L'Espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, col. « Histoire », 2003.
46. Maurice DOMMANGET, *Sylvain Maréchal...*, p. 69. Loges maçonniques dont il a fait partie : en 1785, La Céleste Amitié à l'Orient de Paris ; on retrouve également son frère Nicolas à la loge Saint-Jean du Jourdain à l'Orient de Paris dès 1779.
47. René DOLLOT, « Un ami de Casanova. Le Comte de Saint-Sauveur, consul de France à Trieste (13 juillet 1772-9 mars 1781) », dans *Archografo triestino*, Trieste, Societa di Minerva, vol. 19, ser. III, n°17, 1934, p. 49-94.

## RÉSUMÉS

Cet article concerne Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810), montréalais de naissance, vice-consul de France en Hongrie et dans le Levant, polygraphe et dessinateur. On s'intéresse ici à certaines de ses œuvres en montrant ce qu'elles doivent à l'époque et ce qu'elles introduisent aussi de nouveau dans l'espace éditorial du temps. Grasset ne se contente pas de suivre la mode : il témoigne aussi sur certains sujets d'une pensée d'avant-garde, qu'il s'agisse de sa perception des Noirs en Afrique, ou du roman libertin : *Hortense, ou la Jolie Courtisane*. Dans ce récit rocambolesque sur les mésaventures amoureuses d'une Européenne perdue aux Amériques avec le « nègre Zéphire », peut se lire toute une réflexion sur les mariages interraciaux. Le Blanc n'y impose pas toujours ses valeurs et l'acculturation, pour Grasset, s'effectue aussi bien dans les deux sens. Autant de découvertes qui nous invitent à mieux connaître cet auteur d'origine canadienne dont l'œuvre mériterait à coup sûr d'être rééditée et systématiquement analysée.

This article is about Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810), France's vice-consul in Hungary and the Levant, also draughtsman and polygraph, born in Montreal. Some of his works is studied here with the will to show that it is reflecting the mentalities of his time while introducing something new in the publishing system. Grasset doesn't only follow the habits, he also proves to be a vanguard thinker on subjects such as his perception of black people in Africa. In the libertine novel *Hortense, ou la Jolie Courtisane*, who tells the incredible adventures of a European girl lost in America and her love affair with "Zéphire the Negro", we can see a new kind of reflection on interracial weddings. For Grasset, acculturation works in both senses : white people's values are not necessarily the strongest. These discoveries are inviting us to have a more accurate look on this Canadian-born writer whose works should deserve new editions and more systematic analyses.

## INDEX

**Index géographique** : Afrique, Amériques, Méditerranée

**Mots-clés** : acculturation, Afrique, Amériques, diplomatie, Jacques Grasset de Saint-Sauveur, libertinage, Méditerranée

## AUTEUR

### BERNARD ANDRÈS

Professeur, université du Québec à Montréal,  
Chercheur invité, CMMC, université de Nice Sophia-Antipolis

Professeur de lettres à l'université du Québec à Montréal, Bernard Andrès est aussi chercheur invité à l'université de Nice Sophia-Antipolis, au Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine ainsi que membre de la Société des Dix et de l'Académie des lettres de la Société royale du Canada. On lui doit notamment *Profils du personnage chez Claude Simon* (Paris, Minuit, 1992), *L'Énigme de Sales Laterrière* (Montréal, Québec Amérique, 2000), *Écrire le Québec* (Montréal, XYZ, 2001), *Les Mémoires de Pierre de Sales Laterrière* (Montréal, Triptyque, 2003), *Fidel, D'Iberville et les autres* (Montréal, Québec Amérique, 2007) et, en collaboration : *L'identitaire et le littéraire dans les Amériques* (Québec, Nota Bene, 1999), *Utopies en Canada* (Montréal, Figura, 2001), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec* (Québec, Presses de l'université Laval, 2002), *La Conquête des Lettres au Québec* (Québec, Presses de l'université Laval, 2007) et *Mythes et sociétés des Amériques* (Montréal, Québec Amérique, 2007).

Contact : andres.bernard@uqam.ca